

## BUDGET POUR LES CONFÉRENCIERS

L'Assemblée départementale détermine le budget annuel et l'attribution des sommes sera déterminée par le Comité exécutif du Département de chimie, biochimie et physique qui veillera à une répartition juste et équitable.

Référence :   CBP-13-08-11   23 août 2013  
                  CBP-15-32-22   18 juin 2015